

**KOMBITEX**
SYSTEMBAUSTOFFE

Mortier de collage et d'armature léger -EPS-

Le mortier de collage et d'armature léger -EPS- de Kombitex est un mortier minéral sec, hydrofuge, à haut rendement, fabriqué en usine à base de ciment blanc. Groupe de mortier P II selon la norme DIN V 18550, CS II selon la norme DIN EN 998-1.

Application

Le mortier de collage et d'armature léger Kombitex -EPS- convient au collage de panneaux isolants organiques (par ex. polystyrène expansé) et minéraux (par ex. panneaux de laine minérale), ainsi qu'à la mise en place de la toile d'armature Kombitex sur les panneaux isolants, en particulier pour les systèmes composites d'isolation thermique (SCET) Kombitex. De plus, le mortier de collage et d'armature léger Kombitex -EPS- convient pour la rénovation d'anciens enduits porteurs ou préalablement traités, de façades enduites fissurées ou comme pont d'adhérence sur des surfaces en béton lisses, des panneaux XPS (Styrodur) rainurés et rugueux, panneaux de laine de bois, etc., en vue de l'application ultérieure d'enduits à la chaux, de chaux-ciment et de ciment.

Rendement

Granulométrie :	1,0 mm		
Collage :	env. 3-4 kg/m ²	env. 5-6,7 m ² /sac	20 kg/sac
Armature :	env. 4,0 kg/m ²	env. 5 m ² /sac*	

*pour une épaisseur d'application de 4 mm

Caractéristiques techniques

Consommation d'eau :	env. 6 L/sac
Rendement :	env. 1 100 L/t
Résistance à la compression :	env. 3,0 N/mm ²
Conductivité thermique :	env. 0,44 W/mK
Résistance à l'arrachement :	> 0,08 N/mm ²
Comportement au feu :	A2
Coefficient d'absorption d'eau :	$w \leq 0,5 \text{ kg/m}^2\text{h}^{0,5}$
Valeur μ :	≤ 20

Composants

Le mortier-colle et d'armature Kombitex Leicht-EPS est composé de sables naturels carbonatés ou silicatés classés et séchés, de ciment blanc, de chaux hydratée, d'agréats légers organiques (EPS) ainsi que d'additifs destinés à améliorer la mise en œuvre, l'adhérence et l'imperméabilité.

Mise en œuvre

Le support doit être propre, sec, solide, résistant et exempt d'efflorescences et d'agents de démoulage filmogènes. La résistance du support doit être soigneusement vérifiée. Sur les supports critiques, effectuer un test d'adhérence. Les résidus de crépi et/ou de peinture qui ne tiennent pas bien doivent être éliminés dans tous les cas. Les panneaux isolants à peau de mousse (principalement les panneaux XPS) doivent être poncés sur toute leur surface et dépoussiérés. Le mortier de collage et d'armature Kombitex Leicht-EPS peut être appliqué à la main ou à l'aide de toutes les machines à crépir ou machines à passage continu disponibles dans le commerce. En cas d'application manuelle, mélanger le contenu du sac avec environ 6 litres d'eau propre et malaxer à l'aide d'un malaxeur jusqu'à obtenir une consistance homogène et prête à l'emploi. Après un court temps de gonflement, remuer à nouveau et ajuster la consistance si nécessaire en ajoutant de l'eau.

Collage des panneaux isolants : selon le type de système d'isolation par l'extérieur, le mortier-colle est généralement appliqué selon la méthode « cordons-points » ou sur toute la surface des panneaux isolants. Il est également possible d'appliquer le mortier de collage et d'armature Kombitex Leicht -EPS- sur toute la surface ou sur une partie de la surface du support (respecter l'homologation du système concerné !). Immédiatement après l'application de la colle, poser les panneaux isolants bout à bout et bien les appuyer contre le support en les faisant adhérer. Veiller à une pose alignée et d'aplomb afin d'obtenir une surface de façade lisse et plane. Ne pas appliquer de mortier-colle dans les joints entre les panneaux.

Armature/Enduit : appliquer uniformément le mortier de collage et d'armature Kombitex Léger -EPS- sur le panneau isolant, puis y encastrer le treillis d'armature Kombitex Fin ou Gros, adapté au système, en le tendant bien et sans plis. Les joints du treillis doivent se chevaucher d'environ 10 cm. Une fois le treillis enfoncé, recouvrir immédiatement toute la surface avec le mortier de collage et d'armature Kombitex léger -EPS-. Le treillis doit se trouver dans le tiers extérieur de la couche d'armature. L'épaisseur d'application de l'ensemble de l'armature doit être comprise entre 4 et 7 mm. Avant d'appliquer le primaire Kombitex ou l'enduit de finition Kombitex, respecter un temps de prise d'au moins 1 jour par mm d'épaisseur d'application.

Remarques

Le crépi fraîchement appliqué doit être protégé par des mesures appropriées contre une déshydratation trop rapide due au soleil, au vent, aux températures élevées, à la pluie battante ainsi qu'aux effets du gel. Une humidité élevée et des températures basses peuvent prolonger considérablement le temps de prise. Ne pas appliquer lorsque la température de l'air et celle du support sont inférieures à +5 °C ou en cas de risque de gelées nocturnes. Nettoyer les outils immédiatement après utilisation. Couvrir et masquer les zones sensibles (verre, céramique, métal, etc.) avant l'application.

Les normes DIN EN 13914, DIN V 18550 et DIN 18350, ainsi que la partie C du VOB, s'appliquent à la réalisation des enduits. Le mortier de collage et d'armature Kombitex Leicht -EPS- est particulièrement adapté aux systèmes d'isolation utilisant des panneaux isolants en PU et en résine phénolique. Il permet également de réaliser un enduit de renfort sur toute la surface des enduits de fond lors de la mise en œuvre d'enduits de finition en couche mince d'une granulométrie inférieure à 2 mm (selon la norme VOB partie C, inférieure à 3 mm), sur des supports en maçonnerie mixte, sur les faces exposées aux intempéries ou pour les surfaces brossées et feutrées. Voir à ce sujet les « Directives pour l'enduitage de la maçonnerie et du béton ».

Conditionnement

En sacs en papier de 20 kg

En silo

Stockage

Au sec, à l'abri de l'humidité, se conserve 9 mois.

Sécurité

Le mortier de collage et d'armature Kombitex Leicht -EPS- contient de la chaux et du ciment blanc et réagit donc de manière alcaline au contact de l'humidité.

Étiquetage de danger : Xi irritant. Irrite la peau. Risque de lésions oculaires graves.

Tenir hors de portée des enfants. Ne pas inhaler la poussière. Éviter tout contact avec la peau. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin. Porter des gants de protection et des lunettes de protection ou un masque facial appropriés pendant le travail.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage et l'étiquette.

Respecter impérativement la fiche de données de sécurité CE.

Élimination

Ne mettre au recyclage que des sacs entièrement vides (ne contenant plus de résidus). Éliminer les résidus de matériau durcis comme des gravats ou des déchets de chantier.

Assurance qualité

Tous nos produits font l'objet d'un contrôle continu, tant interne qu'externe, dans notre propre laboratoire. Les informations susmentionnées sont fournies à titre indicatif et reposent sur l'état actuel des connaissances. Toutefois, nous déclinons toute responsabilité quant à la validité générale des différentes recommandations, car les méthodes d'application et de mise en œuvre échappent à notre contrôle et la nature variée des supports nécessite une adaptation selon des critères techniques et artisanaux. Les normes, homologations et directives en vigueur doivent toujours être respectées. Notre service de conseil technique se tient à votre disposition pour toute autre question technique.